

gouvernement canadien pour leur initiative d'avoir convoqué cette conférence ainsi que de l'hospitalité qui nous a été manifestée.

Je sais que le terme d'avertissements globaux ne peuvent être que relatifs dans un hiver à Ottawa, même s'il n'est pas très froid, mais de toute évidence c'est qu'il y a un réchauffement global d'un type tout à fait différent de ce que l'on a dans l'effet de serre, par exemple.

C'est le président Eisenhower qui avait lancé l'idée de Ciels Ouverts il y a 35 ans, pendant la guerre froide. A l'époque l'idée semblait audacieuse, pleine d'imagination, irréalisable. Aujourd'hui l'imagination y est toujours, l'idée est souhaitable et sur le point de se produire.

Un accord de ciels ouverts veut dire de se dire, les uns aux autres: "Vous n'avez pas besoin de nous croire lorsque nous vous disons que nos dispositions militaires sont entièrement défensives. Venez donc voir par vous-mêmes, nous n'avons rien à cacher!"

Il y a certainement des problèmes techniques qui doivent être résolus, nous devons par exemple nous réunir pour nous assurer que le système de quota donne à chaque pays l'occasion de jouer un rôle actif, que le système est bien compatible avec celui que nous appliquerons et utiliserons à la FCE et qu'il peut être étendu aux autres pays européens qui voudraient également y participer. Mais il est clair, de tout ce qui a déjà été dit, à partir du travail qui a déjà été effectué, que la volonté de parvenir à un accord existe bien.

Ciels Ouverts, monsieur le Président, n'est qu'un aspect d'une scène qui a été bouleversée depuis la proposition présentée par le Président Bush en mai dernier et vous allez, par cette Conférence, élargir la portée des discussions pour couvrir les aspects encore plus larges de cette même scène.

Comme cela a déjà été dit par James Baker, mil neuf cent quatre-vingt-neuf fut en effet l'année des révolutions, de nouveaux visages dans chaque pays, de nouvelles voies, de nouvelles constitutions, le thème fut cependant commun.

Pendant des années à Helsinki, nous avons travaillé à dresser, avec grande difficulté, une charte pour les droits fondamentaux de la personne ou les droits de l'homme. En Europe, à l'époque, c'était une intention qui semblait valoir la peine d'être avouée, mais qui semblait bien loin de la réalité. La réalité est maintenant là: les populations de l'Europe de l'Est ne demandaient à leur gouvernement que la mise en oeuvre des